

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

MAGAZINE MUNICIPAL N° 40 - Mai 2018



Budget p. 6



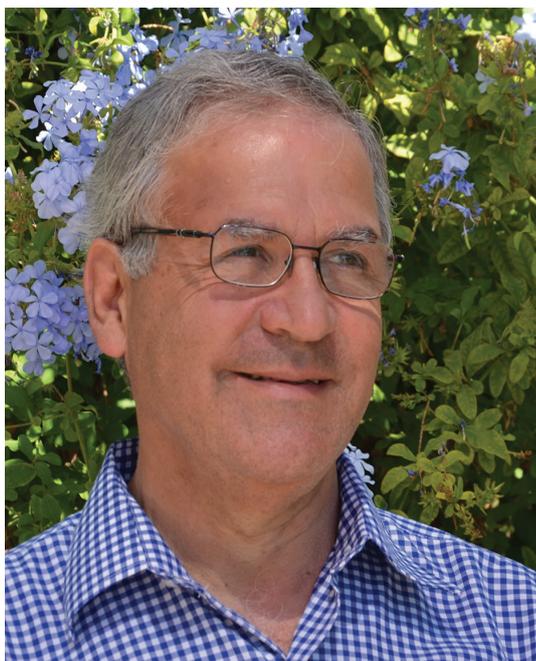
Fête du Village p. 12-15



Journée des ateliers p. 19



DOSSIER SPÉCIAL
Ouverture de la voie nouvelle p. 8-11



Édito

LA ROUTE EST OUVERTE

« L'avenir est là ; il nous appelle, ou plutôt il nous tire à lui : cette traction ininterrompue, qui nous fait avancer sur la route du temps, est cause aussi que nous agissons continuellement » (L'Energie spirituelle, Henri Bergson, 1919).

Voilà, c'est fait. Il fallait supprimer ce point noir de l'insécurité routière que représentait la traversée du vieux bourg. Là se trouvaient auparavant les commerces du village et quelques voitures à cheval puis automobile qui passaient par jour ne gênaient pas beaucoup. Mais depuis l'avènement du tout automobile dans les années 60, l'urbanisation de nos communes, le trafic vers la ville centre et retour, nos voies départementales sont devenues des flots denses et rapides. Étroite, entre les maisons, l'avenue de la Mairie n'était pas adaptée à ces évolutions. Une bordure impraticable en guise de trottoir, une chaussée insuffisante pour que se croisent les poids lourds et même les voitures, tout était réuni pour que se produisent des accidents. Nous en avons subi plusieurs, des piétons se faisant renverser et blesser gravement par des véhicules. Il fallait intervenir.

Impossible d'élargir sans détruire le vieux bourg. Nous avons préféré garder notre histoire et détourner la circulation, sur une voie nouvelle. Mais pas sur une rocade éloignée. Il fallait une voie principale de centre bourg, qui soit structurante, permettant l'installation de part et d'autre de services, de commerces, de logements, d'équipements publics... Les terrains ont été achetés, la voie s'est peu à peu précisée, la nouvelle école et le nouveau restaurant scolaire se sont installés, puis le pôle médical, la pharmacie, les commerces et logements du Parc de Citon, la salle de judo et de gym, le kiosque à pizza, bientôt le nouveau centre commercial, et d'autres installations, le tout en jonction avec la galerie marchande existante et les autres lieux publics, salle des fêtes, agence postale. Ouverte depuis lundi 16 avril, la voie nouvelle, baptisée « Avenue de l'Entre-Deux-Mers », traverse l'espace commercial et dessert les lieux de vie et d'activités, tout en assurant le transit entre nos communes. Ses 13 m d'emprise permettent la circulation aisée des véhicules et des piétons. Les stationnements se trouvent du côté de l'école et il n'est donc plus nécessaire aux parents et aux enfants de traverser la voie. La vie du centre bourg va se trouver considérablement transformée, et ce sera d'autant plus sensible lorsque tous les commerces seront en activité.

De nouvelles habitudes de circulation et d'usage des lieux vont s'établir. La plus grande prudence est de mise, en cette période d'adaptation, d'autant plus que des finitions restent à faire, de même que la répartition des espaces dans le lieu central, avant que son aménagement soit achevé. Nous célébrerons la fête du village début mai dans ce nouvel environnement, ce qui sera une bonne occasion de profiter pour la première fois d'un bel espace libéré de la circulation. « Essayons de faire que la prochaine étape soit meilleure que la précédente, tant que nous sommes en route. » (Epicure)

Denis Lopez
Maire de Pompignac

“

...J'ai connu des paysages

*Et des soleils merveilleux
Au cours de lointains voyages
Tout là-bas sous d'autres cieux
Mais combien je leur préfère
Mon ciel bleu mon horizon
Ma grande route et ma rivière
Ma prairie et ma maison...*

”

Charles Trenet,
Douce France, 1943



17/03 - Conférence organisée par la Société Archéologique et Historique de Créon sur thème des routes de la Poste du XVIe au XIXe siècle.



17/03 - Exposition
Emulsion d'Art et l'Atelier du Kaolin



24/03 - Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal
L'équipe de bénévoles pour le ramassage à Pompignac



24-25/03 - Pompign'Actes
Festival de théâtre amateur



30/03 - Audition de l'Ecole de Musique
Atelier de Musiques Actuelles



04/04 - Repas des Aînés
Animation par l'orchestre José Perrezi



06/04 - Spectacle pour les maternelles
Compagnie Avide Vacarme



Une aide au permis et la vie vous sourit

Permis de conduire

DE NOUVELLES AIDES POUR LES JEUNES

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant une aide au financement du permis B pour les jeunes les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle. Sous conditions de ressources, les jeunes âgés de 17 à 25 ans, peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 400 € à 1200 € pour l'obtention du code et de la conduite s'ils entrent dans les catégories suivantes :

- Les jeunes titulaires d'un diplôme (CAP, CAPA, Bac Pro, BEP...)* obtenu dans un établissement scolaire en Nouvelle-Aquitaine lors de la session précédant la demande d'aide et qui s'engagent vers une insertion professionnelle à l'issue de leur formation ;
- Les jeunes en insertion professionnelle, issus d'une formation de niveau IV et infra, suivis par une mission locale d'insertion de Nouvelle-Aquitaine, inscrits dans un parcours de formation financé par la Région ou par un autre organisme public** ou engagés dans un parcours d'insertion dont le projet nécessite l'obtention du permis de conduire ;
- Les jeunes scolarisés en CAP/BAC Pro au sein d'un Etablissement Régional d'Enseignement Adapté – EREA (pour ce public, le revenu fiscal de référence ne sera pas pris en compte et la demande d'aide régionale devra être déposée au cours de la scolarité)
- Les jeunes issus d'une formation de niveau IV et infra, en contrat d'engagement de service civique sur le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine qui sont engagés auprès d'un organisme agréé. La demande d'aide régionale devra être déposée pendant la durée du contrat.

Comment ça marche ?

1. Prendre connaissance du règlement pour vérifier les conditions d'obtention et connaître les pièces justificatives demandées selon les situations.
2. Déposer une demande dématérialisée sur le site aidepermisdeconduire.fr en cliquant sur « Créer mon dossier » en bas de la page.

* voir liste exhaustive sur le site aidepermisdeconduire.fr. La demande d'aide régionale devra être déposée dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'obtention du diplôme.

** La demande d'aide régionale devra être déposée dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'entrée en formation.

SEMOCTOM ÇA BOUGE EN DÉCHETTERIE !

Une amplitude d'ouverture élargie

Afin d'offrir plus de services aux usagers de ses déchetteries, le Syndicat de l'Entre-deux-mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM) a prévu d'ouvrir trois de ses déchetteries **en continu de 9h15 à 18h30**, cette année du 15 avril au 14 octobre 2018, puis pour les années à venir du 15 mars au 14 octobre.

Un contrôle d'accès sur toutes les déchetteries

Les 6 déchetteries du SEMOCTOM vont être progressivement équipées de barrières et de terminaux informatiques. Les travaux sont engagés sur celle de Saint-Caprais et vont s'enchaîner d'ici le mois de juin 2018. Le contrôle d'accès va permettre de mieux connaître les caractéristiques des usagers, la nature des dépôts sur les différents sites et de réguler la circulation.

A partir de début juillet 2018, chaque utilisateur de déchetterie pourra créer un compte sur une plateforme sur internet. La validation de ce compte, après vérification des pièces justificatives qui seront demandées, permettra la création d'un identifiant unique sous forme de code barre. Il suffira ensuite à l'utilisateur de présenter son code barre, soit sur papier, soit matérialisé sur un smartphone, aux automates présents à l'entrée de la déchetterie pour déclencher l'ouverture ou la fermeture des barrières et ainsi permettre l'accès à la zone.

Jusqu'à fin 2018, les conditions d'accès et les tarifs restent inchangés, et, si vous n'avez pas de compte, l'agent pourra toujours vous ouvrir la barrière. Par contre, à partir du 1^{er} janvier 2019, il faudra impérativement avoir un compte validé pour avoir accès aux déchetteries du syndicat. Les ouvertures de compte seront possibles à partir de début juillet 2018. Le maître mot est : « anticipez ! » pour éviter les risques d'embouteillages en fin d'année 2018 et au tout début de l'année 2019. Aussi nous vous conseillons de ne pas attendre pour créer, faire valider votre compte et installer votre code barre sur votre smartphone.

Les particuliers du territoire du SEMOCTOM auront droit à 20 passages ou 3 tonnes de dépôts maximum par an gratuits. Pas d'inquiétudes à avoir le SEMOCTOM va mettre des moyens humains pour aider à la création des comptes et à l'enregistrement du code d'accès sur les smartphones. Vous serez informés prochainement sur les modalités prévues.

Conseil Municipal des Jeunes

LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS PLUS QUE JAMAIS SENSIBILISÉES À LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT



La préservation de l'environnement et la lutte contre les pollutions sont un enjeu majeur. Les nouvelles générations l'ont parfaitement compris.

Aussi les 28 mars et 4 avril derniers Céline Estovert-Deligny, adjointe au Maire, et Serge Saint Girons, conseiller municipal, ont fait visiter la nouvelle station d'épuration de Pompignac aux enfants, membres du Conseil Municipal des Jeunes de notre commune.

Loin d'être une simple balade, ce fut surtout un moment privilégié d'échanges avec de jeunes citoyens parfaitement au fait des problématiques environnementales et surtout très intéressés par cet outil technique d'épuration et par les méthodes de traitement de la pollution des eaux.

Chacune des visites a duré 2 heures, preuve de l'intérêt porté : l'eau, son utilisation dans notre vie courante, son cheminement en canalisation jusqu'à la station, son traitement, son rejet et son impact sur l'environnement y ont été abordés.

L'équipe municipale est à la disposition des personnes souhaitant participer à une visite de la station d'épuration

N'hésitez pas à contacter la mairie 05 57 97 13 00 ou par mail mairie@pompignac.fr.

Budget

QUELQUES EXPLICATIONS

Tous les ans, le conseil municipal vote les budgets de la commune avant le 15 avril. L'organisation financière de la commune se répartit entre le **budget principal**, qui permet la gestion générale et les **budgets annexes**, au nombre de cinq, qui sont constitués autour de programmes spécifiques, entraînant des dépenses, mais générant aussi leurs propres ressources.

L'organisation budgétaire se répartit entre le fonctionnement et l'investissement. La particularité des finances locales est que lorsqu'on établit le budget, tout se concentre d'abord sur la section de fonctionnement, la section d'investissement étant vide et demandant à être remplie par diverses ressources à aller chercher, économies dans le fonctionnement, subventions, taxes, remboursement de TVA, emprunts, ressources exceptionnelles.

Pour cette année 2018, les recettes de fonctionnement seront de **2 741 105 €**, dont 1 415 000 € issus de l'impôt local, taxe d'habitation et taxes foncières. L'effort du contribuable pompignacais représente **487 €** par an en moyenne par habitant (2903 habitants).

Cet effort fiscal est cependant **très insuffisant pour payer les coûts de fonctionnement d'une commune**, les écoles, la voirie, les parcs et espaces verts, le stade, les bâtiments publics, l'éclairage public, les consommations (chauffage, eau, communications, courrier...), l'entretien et le fonctionnement des véhicules et engins, les multiples contrats d'entretien de toutes les installations, les honoraires des bureaux vérificateurs, des géomètres, des notaires, des avocats, les impôts et taxes du domaine privé communal, l'administration générale, les sports, la culture, la communication, les subventions aux associations, la dotation aux pompiers, la péréquation au bénéfice des communes dites « pauvres », la subvention au centre communal d'action sociale, les intérêts des emprunts, les amortissements, le salaire des personnels (la moitié du budget) : équipe administrative, équipe technique, ATSEM pour l'école maternelle, restaurant scolaire, périscolaire, agence postale communale, équipe d'entretien, école de musique,...etc.



Les dépenses réelles de fonctionnement représenteront cette année **844 €** par habitant, soit **le double** de la contribution que chacun apporte.



Ce n'est pas tout : si l'on veut que la commune fonctionne, **il faut investir** pour refaire les routes (ou faire une voie nouvelle, comme c'est le cas actuellement), construire de nouveaux bâtiments, remplacer le matériel, acquérir des terrains suivant les besoins, rembourser le capital des emprunts... Cette année 2018, l'investissement prévu sera de **2 886 900 €**, soit **994 €** par habitant, comprenant 1 993 900 € de dépenses d'équipement et 946 667 € de remboursements de capital d'emprunt.

Au total, entre le fonctionnement et l'investissement, les coûts s'élèveront en 2018 à **1838 € par habitant**, soit **quatre fois plus** que ce que chacun apporte par sa contribution fiscale.

Il faut donc trouver les trois quarts des ressources ailleurs.

L'Etat apporte sa contribution, par la dotation de fonctionnement, mais en baisse de 30% depuis 4 ans. Il y a une dotation de solidarité rurale, une dotation nationale de péréquation, le subventionnement des emplois d'avenir, la

compensation des exonérations de la taxe foncière et de la taxe d'habitation. Globalement 397 923 €. D'autres participations interviennent, l'attribution de compensation de la communauté des communes, pour équilibrer ce que nos entreprises versent en impôt à la Cdc par rapport à ce que nous lui avons transféré comme charges. S'ajoutent la dotation de solidarité de la Cdc, une partie des taxes sur l'électricité, sur les mutations lors des ventes de biens. Le total atteint 349 035 €. L'usager participe aussi aux dépenses des services, restaurant scolaire, périscolaire, TAP, école de musique, à l'occupation du domaine public... (278 200 € prévus en 2018). Avec d'autres contributions, les remboursements sur rémunération de personnel en arrêt, les assurances, la taxe sur les terrains devenus nouvellement constructibles..., avec les impôts locaux, les recettes atteignent ce qui a été indiqué ci-dessus, soit **2 741 105 €**.

Mais sur ces recettes, il est possible de retenir pour cette année **254 421 € d'économies**, ce que l'on nomme l'auto-financement et qui est versé à la section d'investissement.

Voici donc déjà 254 421 € pour garnir la section d'investissement. S'ajoutent les excédents capitalisés de l'année précédente, les restes à réaliser-recettes de l'année précédente, les subventions, le remboursement de la TVA des investissements 2017, la taxe d'aménagement (pour les nouvelles constructions), les amortissements issus de la section de fonctionnement, les cessions de terrain, les recettes exceptionnelles issus des budgets annexes (Lannegran et zone mixte). Le budget de l'investissement pour l'année 2018 s'élève ainsi pour les dépenses prévues, comme on l'a vu à 1 939 972 € en dépenses d'équipement, principalement pour la voirie, voie nouvelle, programmes de rénovation de voirie, effacement des réseaux, bâtiments, acquisition de terrains, remboursement du capital des emprunts. Cette année, nous rembourserons le dernier emprunt à court terme contracté pour la construction de la nouvelle école, soit 600 000 €. Nous rembourserons aussi, comme chaque année la part de capital des emprunts à long terme, soit 346 000 € pour 2018. Ainsi s'équilibreront nos recettes et nos dépenses.

Les budgets annexes sont au nombre de cinq. Le budget annexe assainissement, pour commencer, qui a permis la construction de la nouvelle station d'épuration, le renouvellement et l'extension du réseau d'assainissement collectif, l'entretien et la gestion générale de toutes les installations. Ce budget s'équilibre entre les dépenses de fonctionnement et d'investissement par les recettes autonomes qu'il perçoit, à partir de la facture de l'eau potable que reçoit chaque usager.

Le budget annexe transport communal a comme dépense le remboursement de l'emprunt pour le bus scolaire (sur 8 ans et c'est la dernière année), les dépenses de fonctionnement (carburant, rémunération du chauffeur, entretien du véhicule, aménagements de sécurité...). Les recettes viennent d'une subvention du Conseil Régional, de la participation des usagers et d'une subvention du budget communal.

Le budget annexe parc locatif a permis l'acquisition et/ou la réhabilitation de biens pour la location, appartements, maisons, locaux commerciaux, Maison de Cadouin. Les dépenses, constituées par le financement des travaux et le remboursement des emprunts, sont compensées par les loyers et par une dotation venue des deux budgets annexes (Lannegran et zone mixte).

Ces deux budgets « Lannegran » et « Zone mixte du Clouet », arrivent à leur terme, maintenant que les travaux d'aménagement de ces lotissements communaux d'habitation et d'activité professionnelle sont terminés, que les terrains sont mis en vente et presque tous vendus, que les emprunts sont remboursés ou en passe de l'être. Les excédents peuvent être reversés au budget principal, ce qui finance **une part de nos investissements** et au budget annexe parc locatif, ce qui a permis de financer une part de **la réhabilitation de la maison de Cadouin**, urgente, qui a abouti à un résultat appréciable et qui permettra dès cette année des recettes nouvelles venues des locations.

Au conseil municipal du 4 avril 2018, le budget principal de la commune et les cinq budgets annexes ont été votés à l'unanimité (abstention de l'opposition).



AVANT



APRÈS

Ouverture de la voie nouvelle

SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DU CENTRE BOURG

Depuis mi-avril, la voie nouvelle est enfin ouverte dans son intégralité. Les travaux touchent à leur fin, seules quelques finitions restent à venir. La circulation peut désormais se faire en toute sécurité grâce à la déviation par la nouvelle *avenue de l'Entre-Deux-Mers*. L'avenue de la Mairie est fermée mais le centre bourg demeure accessible en passant par la voie nouvelle et la place de l'Entre-Deux-Mers. Découvrez toutes les conditions de circulation suite à l'achèvement des travaux.



Nouvelles modalités de circulation

Le chantier de la voie nouvelle, visant à sécuriser la circulation en centre bourg, s'achève. Les derniers travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires du printemps pour limiter les désagréments. La voie nouvelle, désormais appelée avenue de l'Entre-Deux-Mers, a été mise en circulation dès le 16 avril dernier. Deux jours plus tard, l'enrobé a été coulé sur la partie allant de la pharmacie, chemin de Brondeau, jusqu'à la jonction avec l'avenue de la Mairie. Ce même jour, un feu tricolore et un feu piéton ont été installés pour sécuriser l'accès à l'école maternelle. Ainsi, vous pouvez désormais emprunter la voie nouvelle dans son intégralité alors que l'avenue de la Mairie est fermée au trafic routier de transit, depuis l'intersection avec le chemin de Brondeau jusqu'au passage du Puits.



Seules les finitions de marquages au sol n'ont pas pu être finalisées, il faudra attendre 15 jours que l'enrobé sèche pour pouvoir les tracer, ce qui amène à fin avril ou début mai, en fonction des conditions météorologiques. Pour ce faire, la circulation sera de nouveau alternée sur la voie nouvelle afin de garantir la sécurité des intervenants pendant toute la durée de l'opération.

Feu tricolore et feu piéton devant l'école maternelle

Les modalités de circulation ont été validées par les services compétents de la Région Nouvelle Aquitaine, en ce qui concerne la circulation des cars sur la voie nouvelle. Ainsi le mardi 17 avril, deux cars ont été mis à disposition par la Région et ont effectué des essais de circulation et de croisement (cars/cars et cars/VL) sur plusieurs niveaux de la voie afin de valider les conditions de transit. Les conditions de circulation avaient été préalablement étudiées par notre bureau de maîtrise d'œuvre en concertation permanente avec les services de l'Etat (la région Nouvelle Aquitaine pour les transports en commun et le centre routier départemental pour les caractéristiques techniques). L'essai en conditions réelles a été concluant et a confirmé la validité des travaux puisque les mises en situation se sont déroulées sans encombre.



Mardi 17 avril, essai de circulation sur la voie nouvelle avec les bus TransGironde

Fermeture de l'avenue de la Mairie et conditions d'accès à cette zone



L'avenue de la Mairie devient une zone apaisée partagée entre piétons, cyclistes et véhicules des riverains et des usagers locaux

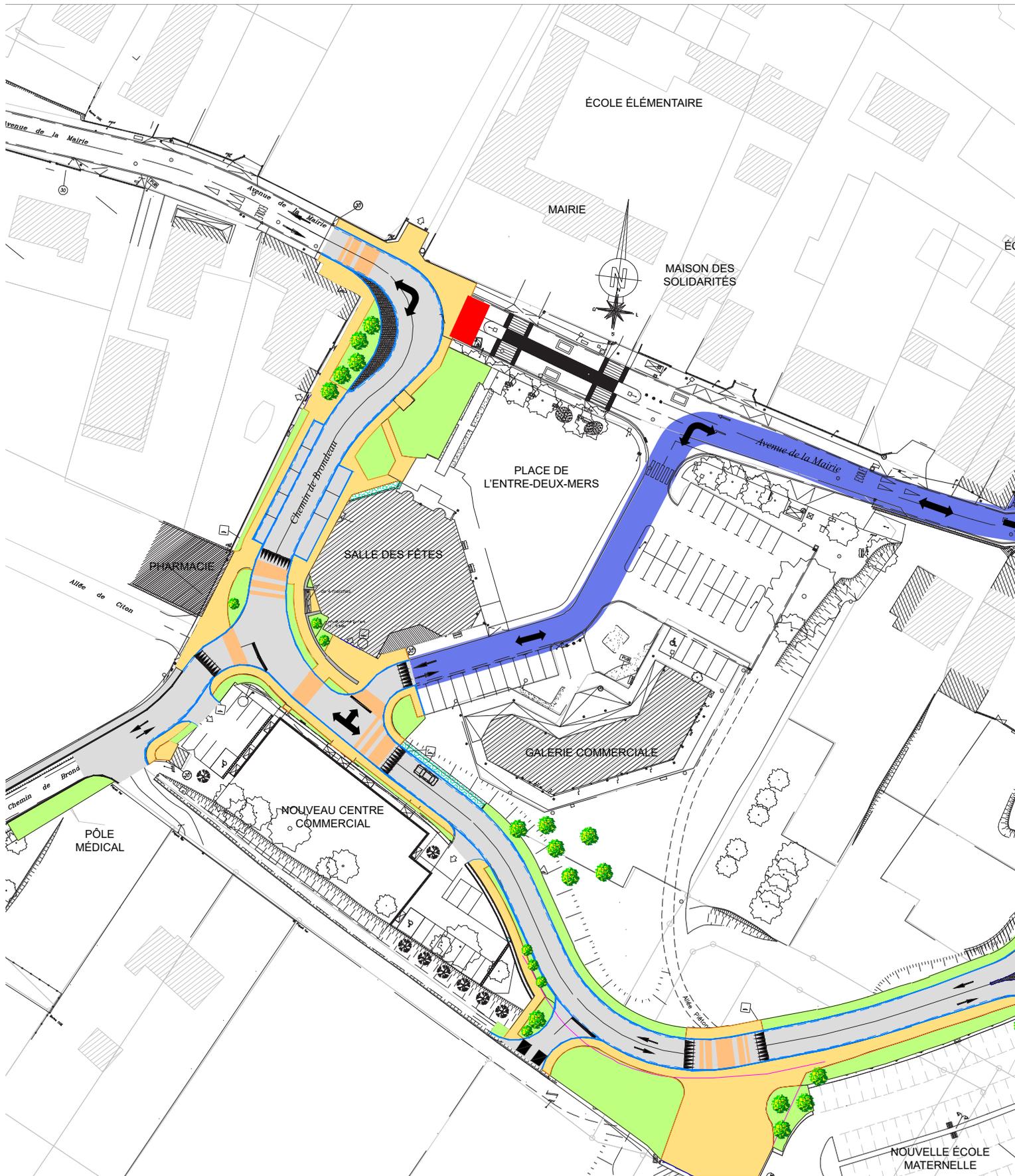
L'objectif de la création de la voie nouvelle était de sécuriser le centre bourg. La déviation par la voie nouvelle permet de fermer l'avenue de la Mairie et de limiter la circulation dans l'espace central qui devient ainsi une zone apaisée, partagée entre piétons, cyclistes et véhicules des riverains et des usagers locaux. L'entrée / sortie automobile de cette zone, pour les riverains et les usagers des stationnements se fait désormais depuis la place de l'Entre-Deux-Mers, à partir de la voie nouvelle (voir plan p.10-11).

La prudence est de mise, les tracés étant nouveaux et pouvant surprendre les habitués. Nous remercions tous les usagers pour leur compréhension, en cette période d'importants travaux, dont le bénéfice est évident, tant en termes de sécurité que de qualité de vie dans le centre de notre commune. Le goulet d'étranglement du vieux bourg, très dangereux, sera en effet définitivement évité, la circulation de transit devant se faire sur une voie nouvelle entièrement aux normes, notamment pour les largeurs et le rayon des courbes, balisée, dotée de giratoires, de trottoirs pour les piétons, de la signalisation et des équipements de sécurité nécessaires.

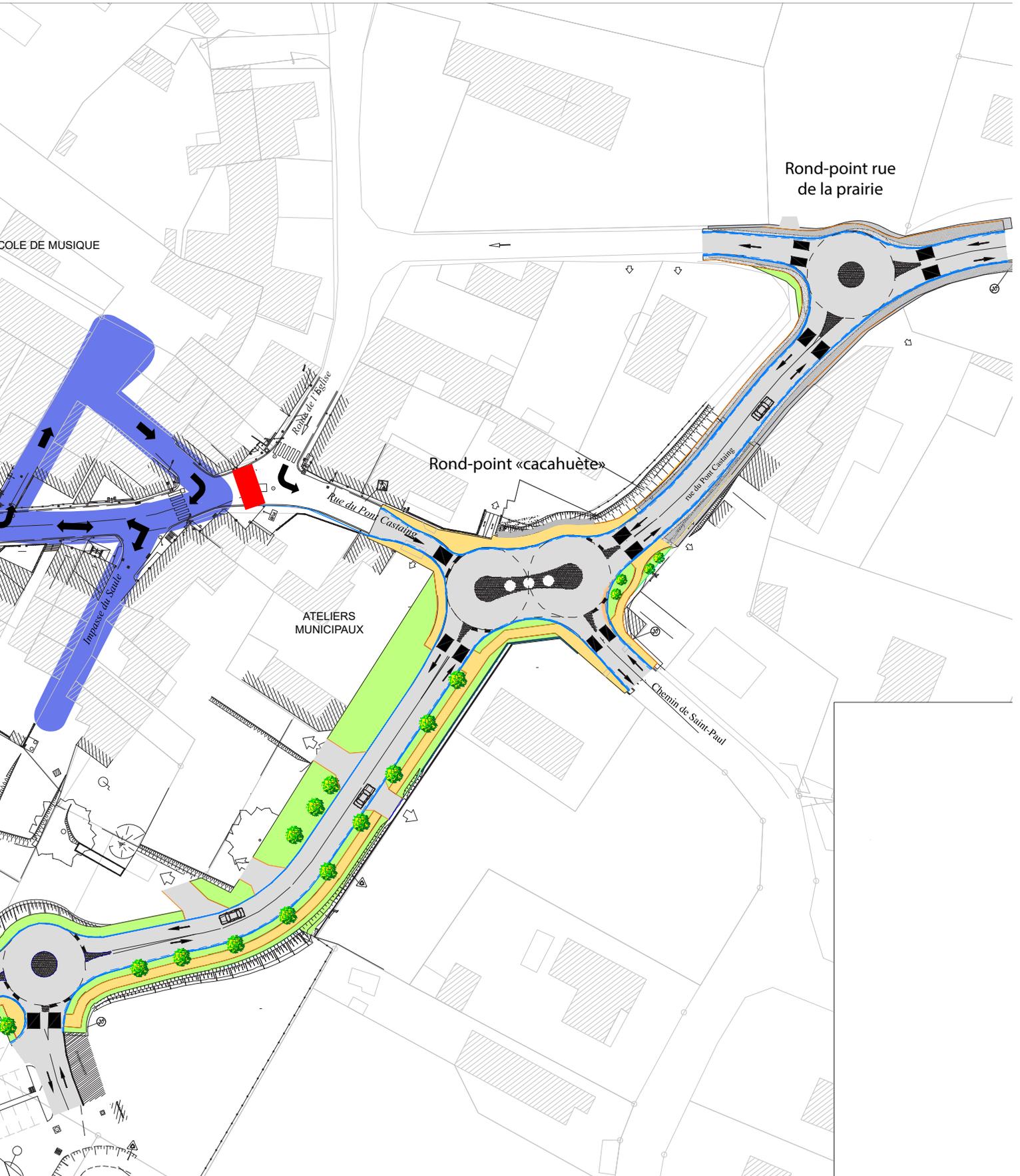
Bienvenue sur la voie nouvelle et bonne route !

PLAN RÉCAPITULATIF DES MODALITÉS DE CIRCULATION

avec l'ouverture de la voie nouvelle et la fermeture de l'avenue de la Mairie



- fermeture de l'avenue de la Mairie à la circulation de transit, du chemin de Brondeau jusqu'au passage du Puits (sauf riverains et usagers locaux)
- circulation pour les riverains ou les usagers locaux



Fête du village - du 4 au 6 mai 2018

Comme chaque année, Pompignac célèbre l'arrivée du printemps lors de la traditionnelle Fête du Village, qui aura lieu du vendredi 4 au dimanche 6 mai en 2018. Ce 1er week-end de mai sera donc rythmé par de nombreuses animations : des concerts, une exposition, des spectacles, des animations foraines... Ce temps festif s'achèvera par Les Foulées Pompignacaise, événement sportif et familial proposant des trails, des randonnées et une course pour les enfants.

TOUT LE WEEK-END

Fête foraine

Place de l'Entre-Deux-Mers

De nombreux manèges s'installeront sur la Place de l'entre-Deux-Mers du vendredi au dimanche pour le bonheur des plus petits. Des stands de boissons et restauration rapide seront ouverts tout au long du week-end.



Exposition «Au fil de l'âme»

Maison des Solidarités

L'Espace Citoyen vous propose de découvrir les œuvres de Muriel Melin à l'occasion de la Fête du Village. Le vernissage aura lieu le vendredi 4 mai à 18h30 à la Maison des Solidarités. Vous pourrez ensuite admirer ses œuvres du samedi au dimanche de 10h à 18h, toujours à la Maison des Solidarités.

Portrait de l'artiste

Muriel Melin est née en 1971 et a grandi en Sologne, près de Bourges, baignée dès son enfance dans un milieu créatif grâce à un père artiste. Elle est installée à Libourne depuis 16 ans. Peintre autodidacte, elle partage son temps entre peinture et enseignement.

Sa peinture est instinctive. Peindre lui permet de libérer ses émotions qu'elle va chercher au plus profond d'elle-même, ne s'arrêtant que lorsqu'elle sent son travail abouti. Elle travaille les couleurs longuement, patiemment, les juxtapose par épaisseur, par transparence. Elle joue avec l'acrylique et le pastel sec. Lorsqu'elle crée, elle s'efface, s'oublie, disparaît dans l'œuvre en cours. Puis elle renaît dans son tableau.

Ses tableaux oscillent entre l'abstraction et le figuratif. Ils nous présentent une cartographie intime de ses paysages intérieurs, paysages que chacun peut investir avec son propre vécu. Aspérités, coulures, aplats, travail des couleurs sont les témoins et les traces de ses émotions, des sensations et sentiments qui peuvent traverser chaque être humain et qui impriment leurs marques en nous. Un tableau au fil des émotions de l'âme.

Les toiles ne portent pas de titre volontairement afin de ne pas orienter l'imagination du spectateur. Chacun, selon son vécu, sa sensibilité, son imagination, regarde SON tableau, SON spectacle. «Un tableau ne vit que grâce à celui qui le regarde» (Picasso).

Les couleurs que l'artiste affectionne sont les beiges et les gris apaisants, les bleus qui font voyager, les rouges pour les émotions fortes, colère comme passion, les ocres et terre de sienne dont la patine ancre dans le temps et l'espace. Le carré est sa forme préférée.

L'ESPACE CITOYEN PRÉSENTE

EXPOSITION AU FIL DE L'ÂME

PAR MURIEL MELIN



DU 4 AU 6 MAI 2018 - MAISON DES SOLIDARITÉS
VENDREDI, VERNISSAGE À 18H30
SAMEDI ET DIMANCHE EXPOSITION DE 10H À 18H30

VENDREDI 4 MAI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS



7 SPECTACLES GRATUITS POUR TOUS

Mai musical

des Coteaux Bordelais

DU 4 AU 25 MAI 2018

DANS LA SALLE POLYVALENTE DE POMPIGNAC,
AU CENTRE CULTUREL L'ODYSSÉE DE CARIGNAN
ET DANS LES ÉGLISES DE BONNETAN, CROICIGNON, FARGUES,
TRESSÉS ET SALLEBEUF

Mai Musical

Salle des fêtes

Comme chaque année, Pompignac a l'honneur d'ouvrir les festivités ce vendredi 4 mai à 20h30 à la salle des fêtes, avec le concert *Mozart et le Jeu sous toute ses formes* !

Pour sa 7^{ème} édition, le Mai Musical de la Communauté de Communes vous fera voyager de la Russie à l'Argentine en passant par la France, le Japon ou encore la Hongrie ! 6 concerts du 4 au 25 mai, dans les différentes communes de la CdC.

Quoi de mieux que la musique de Mozart pour accompagner le divertissement et le jeu au XVIII^{ème} siècle, portés aux sommets du raffinement et de la joie ? Une soirée moderne et ludique, interactive avec le public, agrémentée d'une loterie. Le lieu qui accueillera ce spectacle se métamorphosera pour l'occasion en une vaste salle de jeux. Petite Musique de Nuit, Concertos, Quintette avec piano, trio, etc... La soirée sera animée par France Desneulin au piano accompagnée de hautbois, clarinette, cor et basson.

Infos utiles

voir la programmation complète sur www.coteaux-bordelais.fr/mai-musical/



SAMEDI 5 MAI

Soirée « Années 60 », bal populaire & feu d'artifice

Salle des fêtes et place de l'Entre-Deux-Mers

A l'occasion de la fête du village, l'Espace Citoyen vous invite à partager un spectacle divertissant autour des « Années 60 » le **samedi 5 mai** à 19h30, à la salle des fêtes.

Chants, danses, séquences "souvenirs, souvenirs" seront proposés par les bénévoles de l'Espace Citoyen, le chanteur Francis Jonquet, les guitaristes et chanteurs Jean-Michel Flamen, Richard Debail et Nelly Garcia, les chanteuses Yvonne Maury et Mme Clara Sevrain, les accordéonistes "Les Christophines", l'association "Tertulia" de Cenon et les Amis de la Danse des clubs d'Yvrac et Fargues et des enfants de l'école de Pompignac.

Au terme du spectacle, un **bal populaire** sera animé par un DJ.

Pour clôturer la soirée, un **feu d'artifice** illuminera le ciel de Pompignac depuis la place de l'Entre-Deux-Mers à 23h.

Infos utiles

Spectacle gratuit.

Possibilité de restauration sur place : plateau repas avec boisson à 6 € (gratuit pour les moins de 13 ans)

Inscription et règlement à la Mairie, 05 57 97 13 00.

Foulées Pompignacaises

Parking de l'école maternelle

Cette année, les 13^{èmes} foulées proposent deux nouveaux parcours : un trail de 7 km et de 12 km (qui remplaceront la course traditionnelle de 5 km qui permettait en deux boucles de proposer une course de 10 km). Les coureurs pourront découvrir des espaces « nature » ouverts exclusivement le **dimanche 6 mai** au matin grâce aux autorisations spéciales des propriétaires locaux.

Deux randonnées pédestres seront également proposées avec inscription sur site le jour de la manifestation et une course gratuite pour les enfants.

Une partie des inscriptions sera comme chaque année reversée au bénéfice de la fondation ARSEP pour lutter contre la sclérose en plaques.

Les inscriptions se font en ligne sur le site www.courir-inscription.fr jusqu'au 5 mai ou directement à l'accueil de la mairie de Pompignac, 05 57 97 13 00.

Ne tardez pas à vous inscrire, le nombre total maximum de coureurs a été fixé à **350** !

Tarifs

Trails 7 km et 12 km : Inscription en ligne sur le site www.courir-inscription.fr au tarif préférentiel de 9€ et 11€ (+3€ le jour de la course) **Certificat médical obligatoire.**

Les randonnées sont au tarif unique de 2€ à régler sur place le jour de l'événement.

La course pour les enfants est gratuite et sans inscription.

Horaires

- 7h30 Inscription sur place pour les randonnées
- 8h30 Départ de la randonnée de 10 km
- 8h30 Inscription sur place pour les trails et retrait des dossards
- 9h Départ de la randonnée 5 km
- 11h Départ de la course enfant
- 10h Départ des trails de 7 et 12 km
- 12h Remise des récompenses et pot des sportifs



Infos utiles

Visionnez le trailer sur la [page facebook](#) des Foulées Pompignacaises.

Retrouvez le programme complet sur le site www.pompignac.fr

Partenaires officiels





Espace Citoyen

VISITE GUIDÉE DE L'ABBAYE SAINT-FERME ET CASTELMORON

L' Espace Citoyen vous propose une sortie guidée et commentée le **16 mai 2018** à l'Abbaye de Saint Ferme le matin et Castelmoron d'Albret l'après-midi.

Le repas du midi se déroulera au restaurant Les Tilleuls à Monségur (Prix du repas 17 €).

Inscription avant le 10 mai et règlement en mairie par chèque à l'ordre suivant : Les Tilleuls.

Ces visites seront assurées par Jean-Louis Lataste, citoyen Pompignacais.

RDV place de l'Entre-Deux-Mers pour un départ en covoiturage à 9h (environ 1h de route) à destination du parking de l'Abbaye de Saint Ferme.

Abbaye Saint-Ferme

L'abbaye bénédictine de Saint Ferme est un bel exemple de l'art roman du XI^e siècle sur la route de Saint Jacques de Compostelle, classée monument historique. Plusieurs rappels à l'ordre et à la discipline ont été demandés par les papes (Innocent III, Eugène IV, Innocent IV). L'abbé de Saint Ferme était à la tête de 7 prieurés, 8 moulins, 5 chais, des terres, des vignes, des forêts répartis sur 6 paroisses. L'abbaye accueillait et soignait les pèlerins se rendant à Saint Jacques de Compostelle. La procédure d'extinction de l'abbaye a commencé vers 1745 et s'est achevée en 1770. Les revenus seront affectés à l'entretien du séminaire de Bazas (ancien séminaire des Barnabites du XVII^e : Barnabites, ordre religieux des clercs réguliers de Saint Paul). Les bâtiments claustraux furent vendus au profit de la nation à la Révolution mais l'église devint église paroissiale (le dernier moine de l'abbaye, Dornaldeguy périt sur l'échafaud à Bordeaux).

Castelmoron

Le village de Castelmoron d'Albret est le plus petit village de France en superficie, environ 3,54ha, située dans le département le plus étendu de France : la Gironde. Ces lieux sont situés entre Sauveterre de Guyenne et Monségur. Castelmoron d'Albret ne possède ni terres labourables, ni cimetière, seuls quelques minuscules jardins. Plusieurs sites remarquables sont à voir : le lavoir de 1770, la maison du sénéchal (ancienne sénéchaussée), la halle, l'ancien palais ducal de la sénéchaussée avec ses anciens cachots, les maisons de notables, l'hôtel de la famille d'Albret (Jeanne, la mère d'Henri IV y séjourna), le petit temple construit à la demande de Jeanne, l'église du XIII^e, les écuries du XII^e avec mangeoires taillées dans la pierre, la porte fortifiée du moulin, les remparts du XII^e, les maisons à balcons de bois et l'ancienne auberge royale où soi-disant, Henri IV trinquait avec le tenancier et ... taquinait les servantes et peut-être plus 213 habitants en 1793, 51 au dernier recensement mais énormément de touristes surtout l'été ! Ne pas manquer en fin d'année, l'exposition de crèches de Noël dans tout le village.

Infos utiles

Itinéraire : direction Créon puis La Sauve, Sauveterre de Guyenne, direction La Réole (D670), sortie de Saint Romain de Vignague prendre à gauche, direction Castelmoron d'Albret (D230) puis D139 à gauche, puis D16 à droite et arrivée à Saint Ferme.

Inscription avant le 10 mai et règlement en mairie par chèque d'un montant de 17 € à l'ordre suivant : Les Tilleuls.

Ludothèque

MOIS DE MAI

Ce mois-ci, il y aura peu d'animations à la ludothèque, seulement la traditionnelle **Soirée Jeux, le vendredi 25 mai** de 20h30 à 00h au Pôle de la Source à Salleboeuf : soirée jeux ados-adultes, gratuite et ouverte à tous, adhérents ou pas, joueurs habitués ou pas, curieux, nous accueillons tous les plus de 14 ans pour notre sympathique soirée mensuelle.

L'occasion de découvrir nos jeux de société ; jeux de lettres, jeux de stratégie, jeux d'ambiance... Ou d'emmener un jeu que vous avez envie de partager!

Cependant, nous préparons notre grand événement : **la Fête du Jeu**, qui aura lieu **samedi 9 juin** de 10h30-18h. Cette fête est gratuite et ouverte à tous. Vous pouvez déjà en sentir le doux parfum des jeux en bois, jeux de société, espaces jeux de construction, dînette, playmobil, petite enfance, circuit slot (voitures télécommandées), clubs de pétanque et échecs, jeu d'enquête géant, Boutique sans étiquette, buvette...

Nous aurons évidemment besoin de renforts sur cette journée afin de pouvoir installer un maximum de jeux... Nous comptons sur vous!

Infos utiles

05 56 52 14 28

<http://terresdejeu.fr>

Atlantique Delta

UNE NOUVELLE ASSOCIATION POMPIGNAICAISE



Depuis quelques mois, Pompignac accueille une nouvelle association, Atlantique Delta, présidée par Alex Brieba. Il s'agit d'un club d'aile Delta (Deltaplane), qui propose des vols en dynamique sur les dunes au Pyla ou sur les petites dunes entre le cap ferret et Soulac, des vols au treuil sur la base de Cabanac et possède une école sur la base aéronautique de loisirs de Cabanac-et-Villagrains. L'association peut aussi vous faire planer sur des sites du Lot et Garonne, de Dordogne ou des Pyrénées et organise des voyages (Andalousie, Canaries, Alpes, Espagne...).

Infos utiles

Retrouvez toutes les informations sur www.atlantiquedelta.fr

Adagio

BACHATA, KIZOMBA... OUVERTURE DE COURS

L'association Adagio souhaiterait mettre en place des cours de danses latines, et ce, dès la rentrée prochaine en septembre 2018. Au programme, découverte de la salsa, la bachata, la kizomba, etc...

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec nous par téléphone au 06 11 13 19 51 ou par mail nathalie.szybiak@wanadoo.fr, en précisant bien votre nom, prénom, numéro de téléphone et adresse mail, afin que nous puissions vous recontacter facilement au moment du lancement des cours.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, car les cours ne pourront exister que si nous sommes assez nombreux !





Pompin'ambour fêtera ses 10 ans le 24 juin

GRANDE JOURNÉE FESTIVE, ÉCO-RESPONSABLE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

En venant à la Maison de Cadouin ce jour-là, vous pourrez faire des courses, découvrir des produits, assister à des conférences, participer au repas champêtre, faire des promenades en calèches, prendre des cours de cuisine pour les enfants, vous divertir.

Programme

- Marché BIO et producteurs locaux vous y trouverez : fruits, légumes, pain, miel, fromages, confitures, volailles, œufs, huîtres, vins, cannelés, crêpes, conserves, mais aussi huiles essentielles, produits cosmétiques à partir de plantes Bio et autres surprises ;
- Points infos et conseils sur l'économie d'eau par le CESEAU , conseils pour combattre les frelons sans produits chimiques ;
- Conférences à la Maison de Cadouin sur l'agriculture biodynamique, la monnaie locale, la transition énergétique, la biodiversité végétale ;
- Projection d'un film documentaire sur l'air que nous respirons ;
- Stand buvette pour petits et grands ;
- Repas champêtre ouvert à tous, autour d'un méchoui géant.

Les réservations sont désormais possibles chaque mardi entre 18h et 19h30 au local de l'AMAP à la Maison de Cadouin, des pré-réservations sont aussi possibles auprès de Gérard Sebie au 06 13 22 24 31 ou au bureau de tabacs journaux de Pompignac ;

- Cours de cuisine gratuit pour enfants par Gérard Baud, cuisinier, animateur de l'émission Télé-Shopping TF1 ;
- Promenades en calèches tirées par chevaux de trait à partir de 10h ;
- Animation musicale par un groupe OCCITAN.

Infos utiles

Contact : Gérard Sebie au 06 13 22 24 31

Mail : lepompinambour@gmail.com

Compagnie de la Laurence

JOURNÉE DES ATELIERS

La journée des Ateliers de la Compagnie de la Laurence se déroulera le **samedi 26 mai** à la salle de fêtes.

Programme

- 18h30 : Petit Poucet, libre adaptation, par les LauraKids
- 19h30 : Le FLIP improvisé
- 21h : Emballages et dérapages, écriture collective

Infos utiles

Entrée libre.

Renseignements sur le site www.ciedelalaurence.com



La troupe du FLIP pour le spectacle en 2017



De gauche à droite : Les LauraKids et la pièce *Emballages et dérapages*

Etat Civil Mars 2018

NAISSANCE

8 mars 2018

Tahiry PERROT PAUL

22 mars 2018

Julia SAMOY

DÉCÈS

10 mars 2018

René SAIGAUD



SAMEDI 28 AVRIL // THÉÂTRE DES SALINIÈRES

Le Carton comédie de Clément MICHEL, à 20h30 à la salle des fêtes. 18 €.

DIMANCHE 29 AVRIL // PORTES OUVERTES de l'association Finger Muppets à la Maison des Associations, de 10h à 18h.

DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6 MAI // EXPOSITION « AU FIL DE L'ÂME » de l'artiste peintre Muriel Melin à la Maison des Associations. (voir p. 13)

DU VENDREDI 4 MAI AU DIMANCHE 6 MAI // FÊTE DU VILLAGE Animations foraines, manèges et stands de restauration seront installés sur la place de l'Entre-Deux-Mers.

VENDREDI 4 MAI // MAI MUSICAL organisé par la CdC Coteaux Bordelais à la salle des fêtes à partir de 20h30. (voir p. 13)

SAMEDI 5 MAI // BRADERIE DE PRINTEMPS organisée par le Secours Populaire Français de Cenon de 10h00 à 16h30 Grange du château Bétailhe à Artigues-Près-Bordeaux

SAMEDI 5 MAI // SPECTACLE ANNÉES 60 organisé par l'Espace Citoyen à la salle des fêtes à partir de 19h suivi du bal populaire gratuit. Restauration sur place sous forme de plateaux-repas à 6€ sur inscription en mairie. (Gratuit pour les moins de 13 ans) (voir p. 14)

SAMEDI 5 MAI // FEU D'ARTIFICE
Clôture de la fête du village avec le feu d'artifice à 23h

DIMANCHE 6 MAI // FOULÉES POMPIGNACAISES
Deux trails (7 et 12 km), deux randonnées et une course gratuite pour les enfants. (voir p. 15)

MARDI 8 MAI // COMMÉMORATION
à 11h au monument aux morts avec les Anciens Combattants.

VENDREDI 11 MAI // DON DU SANG
L'EFS sera présent à la salle des fêtes de 16h à 19h.

MERCREDI 16 MAI // VISITE GUIDÉE DE L'ABBAYE SAINT FERME ET CASTELMORON organisé par l'Espace Citoyen. Départ à 9h en covoiturage, place de l'Entre-Deux-Mers pour une journée de visite. Repas de midi au restaurant Les Tilleuls à Monségur (17€) (voir p. 16)

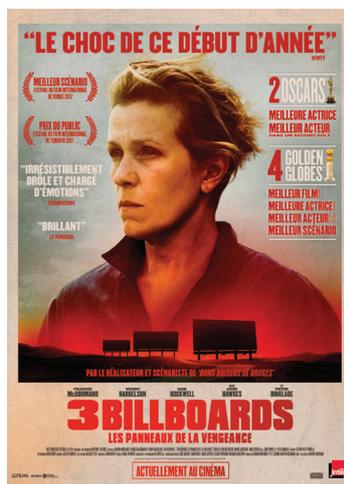
SAMEDI 26 MAI // JOURNÉE DES ATELIERS organisé par la Compagnie de la Laurence à partir de 18h à la salle des fêtes. (voir p. 19)

DIMANCHE 27 MAI // BAL TANGO ARGENTIN organisé par Lindo Tango, de 16h à 19h à la salle des fêtes.

Cinéma

DU 9 AU 28 MAI

MERCREDI 9 MAI	20h30	3 BILLBOARDS (VOST) LES PANNEAUX DE LA VENGEANCE
Drame de Martin McDonagh avec Frances McDormand, Woody Harrelson, Sam Rockwell		
LUNDI 14 MAI	14h30	MONSIEUR JE-SAIS-TOUT ◀ CINÉ THÉ
Comédie dramatique de F. Prévôt-Leygonie, S. Archinard avec Arnaud Ducret, Alice David, Max Baissette de Malglaive		
MERCREDI 16 MAI	20h30	PLACE PUBLIQUE
Comédie de et avec Agnès Jaoui avec Jean-Pierre Bacri		
MERCREDI 23 MAI	20h30	KATIE SAYS GOODBYE (VOST)
Drame de Wayne Roberts avec Olivia Cooke, Chris Lowell		
LUNDI 28 MAI	14h30	ABDEL ET LA COMTESSE ◀ CINÉ THÉ
Comédie d'Isabelle Doval avec Charlotte De Turckheim		



Le bus communal propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin et vous amène faire vos courses les 2, 16 et 23 mai au **Marché de Créon**, au **Leclerc St Eulalie** le 9 mai et à **Auchan Bouliac** le 30 mai.

Le départ a lieu à 9h05 depuis la place de l'Entre-Deux-Mers.

